

SI NON È VERO... Un coiffeur de la Nouvelle-Orléans pratiquerait, nous apprennent les feuilles américaines, une opération aussi ingénieuse que douloureuse. Reléguant les perruques et les faux toupets dans les musées comme antiquailles qui ne sont plus de notre temps, ce coiffeur implante directement les cheveux dans le cuir chevelu au moyen d'une aiguille de forme spéciale. Déjà, nous assure-t-on, bon nombre de personnes chauves se sont donné le luxe d'une splendide chevelure soit unicolore, soit de plusieurs nuances mélangées; d'autres se sont fait raser pour modifier la couleur de leurs cheveux; enfin il en est qui, par esprit d'originalité, se sont fait implanter des crinières de cheval !!!.....

Les Anglais ont dépassé les Américains. Ceux-ci larçaient naguère la *Cité de Péking*, superbe steamer long de 130 mètres; les Anglais ont mis à l'eau la *Cité de Berlin*, paquebot destiné à la ligne de Liverpool-New-York, long de 155 mètres, large de 13 mètres 41, profond de 11 mètres. Ce beau steamer, dont les aménagements sont des plus luxueux, contiendra des cabines pour 200 passagers de première classe, des logements pour 1,500 émigrants et 150 hommes d'équipage.

La *Cité de l'éling*, dont nous venons de prononcer le nom, commencera son service vers le mois d'août prochain. C'est également un bâtiment de première puissance, aux installations des mieux entendues sous le rapport du confort et de la sûreté, mis en mouvement par une machine à hélice de la force réelle de 6,000 chevaux.

Mgr. l'évêque d'Ely, président à Cambridge un meeting tenu en vue de faire connaître les statuts d'une nouvelle société de tempérance, annonça à ses auditeurs que son excellent ami, M. Hunter Radwell, membre du Parlement, dont il regrettait vivement l'absence à la cérémonie, venait de lui faire remettre une lettre, et que cette lettre, il allait en donner lecture à ses auditeurs. Mais à peine l'évêque avait-il commencé qu'il s'arrêta court et voulut refermer la lettre. Forcé cependant par les cris, les supplications, les menaces, de continuer, il dut apprendre à la semblée que M. Hunter se refusait à faire partie de la société de tempérance pour ces raisons que si les ouvriers se mettaient à boire de l'eau, ils feraient de grandes économies, augmenteraient leur bien-être, deviendraient plus riches, plus exigeants, etc., s'attendant au moins le besoin de chaque jour, feraient la loi aux patrons.... Or, lui étant patron, ne l'entendait pas ainsi: il ne voulait pas fournir les verges avec lesquelles ses ouvriers le fouetteraient jusqu'au sang.

CAUSERIE DE QUÉBEC

Presque tous les journaux ont reproduit l'entre-filet suivant:

« Un mot charmant attribué à M. Péreire.

« Un de ses employés, poli comme pas un, ne manquait pas, toutes les fois qu'il le rencontrait, de s'arrêter pour le saluer.

« Cette marque de déférence était devenue insupportable au financier, qui lui dit un jour:—Voyons, monsieur, passez donc! Où en serions-nous du temps, si la grande aiguille mettait une minute à saluer la petite aiguille toutes les fois qu'elle la rencontre!

Je ne connais pas M. Péreire; je suis certain cependant qu'il n'est pas l'auteur de cette platitude, mise au jour par quelque petit rédacteur de faits-divers à la quatrième page. Et cependant, cette repartie, aussi suffisante que saugrenue, a été imprimée et réimprimée à des milliers d'exemplaires; elle a été répétée partout sous le titre de *mot charmant*.

On l'a lu à la cuisine et dans le salon; à la lueur du gaz et aux clartés du soleil; l'humble chandelle de suif même a éclairé ce *mot charmant* de ses rayons tremblants et rougeâtres. Qui sait s'il n'a pas laissé des envieux sur son passage? Partout on l'a trouvé joli, bien venu, coquet, spirituel enfin.

Le mari s'assied à table pour déjeuner, sa femme, au lieu de verser le café, est plongée dans la lecture du journal du matin.

—Vite donc, ma chérie, il est déjà tard et je suis pressé!

—Attends un peu que j'achève de lire un mot charmant de M. Péreire.—Voilà, c'est fini. Quel homme spirituel! Je ne suis pas surprise qu'il soit devenu riche!

Et moi, je vous le dis, en vérité, c'est à cause de la richesse de M. Péreire qu'on lui a imposé la paternité de ce bon mot; car, dans la bouche d'un homme pauvre, la repartie spirituelle eût été, ce qu'elle est en somme, d'une désastreuse pauvreté.

Et voilà pourtant comment se fait l'esprit, c'est-à-dire l'esprit de faux aloi. C'est un objet de commerce, sujet à l'annonce et à la réclame comme tous les autres; obligé, comme toutes les productions humaines, d'avoir recours à l'argent pour se faire une petite place au soleil. Plus il y a d'argent, plus la place est grande.

On dit que l'argent achète tout, hors l'esprit: ce hors est de trop. L'esprit s'achète comme le reste; ou du moins, s'il ne s'achète pas suivant la rigoureuse acception du mot, on peut toujours, en y mettant le prix, se procurer un certain fac-similé qui donne le change à presque tout le monde.

Nous sommes dans un siècle d'imitation et de placage. On peut acheter des montres en or à cinquante francs; et pour le double de cette somme, on a toute une parure en pierres plus ou moins précieuses.

La personne la plus difforme peut, avec de l'argent, se composer un physique passable. On vend des nez, des jambes, des bras. On vous retouche, on vous retaille, on vous retape un individu d'une façon merveilleuse et dans la perfection. Je conçois que la vanité entre pour quelque chose dans ces retouches, mais encore cette vanité a-t-elle son excuse dans le désir de ne pas faire horreur à son prochain. Je pardonnerai donc volontiers au manchot qui se fait poser un bras, à l'homme sans nez qui se fait remplacer cet organe indispensable; je pardonne même—tant la bosse de l'indulgence est développée chez moi—je pardonne au vieux garçon qui teint sa barbe et ses cheveux en vert invisible; j'excuse encore la vieille fille qui, « pour réparer des ans l'irréparable outrage, » a recours, sept fois la semaine, à sa modiste et à son perruquier. En tout cela, le placage peut se tolérer, il vaut mieux, même, qu'il se pratique.

Mais il y a une chose qui ne supporte ni le replâtrage ni le remboursement, et qui ne doit porter ni fard ni perruque: c'est l'esprit. On ne se met pas l'esprit en tête comme on y pose un œil de verre; on ne retaille pas son intellect de la même manière qu'on peut charpenter de nouveau un physique mal tourné.

Que de gens cependant exercent ce métier sur eux-mêmes ou sur les autres! Les rues en regorgent, les places publiques en pullulent, les salons en sont encombrés. Ils sont bien vus partout, ils priment, ils règnent. Ils imposent ce respect qu'inspire le nombre, car ils ont la majorité. L'homme intelligent, refoulé vers quelque coin obscur, ose-t-il élever la voix en leur présence, un coup d'œil superbe ou une parole mordante, applaudie d'avance, le fait rentrer dans son obscurité. Le médiocre a été charmant, l'autre est un ours: quelle affaire avait-il à sortir de sa tanière?

Au moyen-âge, les nobles et les chevaliers se glorifiaient de ne pas savoir lire, et de ne pouvoir signer autrement qu'en faisant une marque avec la pointe de leur épée. Était-ce pour déprécier l'intelligence et marquer le mépris qu'ils en avaient? Il y avait beaucoup de cela, quoi qu'on dise au contraire. Mais ces braves chevaliers avaient une autre excuse. Dans ces temps primitifs, la force physique était la force par excellence, et le meilleur raisonnement du monde devenait nécessairement caduc s'il n'était appuyé, au besoin, par un maître coup de lance ou d'épée. D'où il suit qu'on devait naturellement soigner mieux l'éducation physique que le développement des facultés intellectuelles, et que la gymnastique et les armes avaient le pas sur l'alphabet et le cahier d'écri-

ture. Il en est encore un peu de même aujourd'hui dans certaines classes de la société, où le coup de poing est l'argument suprême, et où l'athlète le plus vigoureux est toujours censé avoir raison contre un adversaire peut-être plus subtil, mais moins bien charpenté.

Cela, néanmoins, forme l'exception, et l'intelligence victorieuse tend à conquérir une place de plus en plus grande dans la direction de l'humanité. L'instruction commence à dominer, et l'esprit ne craint plus d'affirmer ses droits. La force brutale perd de son prestige et se voit tous les jours reléguée de plus en plus au second plan. Comme à côté des meilleures choses, cependant, les abus parviennent toujours à se glisser; ici, il s'en est insinué plusieurs. D'abord, celui que j'ai signalé plus haut: c'est un des pires. Autrefois, tel, qui n'était pas assez fort ou assez brave pour rencontrer son adversaire, louait des sbires qui, moyennant une certaine somme, se chargeaient de le suppléer et de vaincre ou mourir pour lui. On avait toujours le soin d'arranger les choses pour que la seconde alternative se présentât le moins fréquemment possible.

Aujourd'hui, on pratique quelque chose d'assez analogue à cet achat de coupe-jarrets. Un homme, favorisé des biens de la fortune, sent-il la somme de ses moyens intellectuels plus faible que celle de ses désirs et de son ambition, il se met en quête des sbires de l'esprit. Ses recherches ne sont pas longues. L'esprit n'est généralement pas cousu d'or, et a besoin de vivre. Au premier signal, il arrive avec son habit rapé, dont une encre trop souvent mêlée d'eau noircit très-imparfaitement les coutures. Il se présente, hélas! il faut bien le dire, chapeau bas, l'échine courbée, devant cette puissance qui, pour n'avoir pas semé, n'en recueille pas moins d'abondantes moissons. Le marché est bien vite conclu.

—Je dois prononcer, dans huit jours, un discours à l'inauguration du canal de Suez; mes affaires ne me permettent pas de m'en occuper; d'ailleurs, j'ai une fort mauvaise écriture; brochez-moi cela. Je ne regarderai pas au prix.

L'esprit s'incline, se met au travail et, dans une nuit, produit la harangue qu'il apporte le lendemain.

—Hum! hum! au fond, ce n'est pas mal, dit le grand homme en se passant la main sur le front; cela représente assez bien les idées que je vous avais données!

Il jette vingt francs et se renferme dans son cabinet pour épeler et apprendre par cœur tout le manuscrit. Il appelle quelquefois sa fille pour se faire expliquer une phrase qu'il ne peut pas lire, tout en prétendant vouloir s'assurer qu'elle n'est pas contre les règles de la grammaire.

Au bout de huit jours, il débite son chef-d'œuvre, et tous les journaux—payés d'avance—de reproduire ce morceau d'éloquence avec les éloges les plus flatteurs à l'adresse de l'homme éminent qui l'a prononcé.

O teinture! ô placage!!

Il y a encore un autre abus que je choisis entre mille, pour abrégé. Cette soif de se faire une réputation de littérateur et d'homme d'esprit conduit à tant de choses!

Tout le monde maintenant se mêle d'écrire. Ceux qui n'ont pas le moyen de se payer un secrétaire, ou qui ont trop de prétentions pour user de cet expédient commode, saisissent eux-mêmes la plume. Cependant, les idées manquent: c'est quand on a une feuille de papier blanc devant les yeux et une plume entre le pouce et l'index que cette vérité devient évidente. On ne peut pas ressasser du vieux, c'est du dernier commun; on veut être original et on ne peut pas: que faire? On prend un terme moyen—que j'appellerais plutôt médiocre s'il n'était pas désas-

treux. Ne pouvant faire du nouveau dans les idées, on fait du neuf dans la manière de dire. On enfourche un âne vicieux que l'on prend pour un coursier plein de fougue; on fait jaillir des éclats de boue que l'on s'imagine être des éclairs; on inonde les gens de gros mots, sous prétexte d'appeler les choses par leur nom. C'est ce que l'on appelle, de nos jours, le style vigoureux. Ce style est à la littérature ce que le genre d'Offenbach est à la musique. C'est le style de ceux qui n'en ont pas. C'est le mot qui remplace l'idée: c'est le bruit qui cherche à se faire passer pour de la musique.

Hélas!
—Il était tout de même gentil, le mot charmant de M. Péreire.

NAPOLÉON LEGENDRE.

TABLETTES LOCALES

Le gouvernement américain vient d'adopter une mesure pour l'encouragement de l'industrie sucrière aux États-Unis. En vertu de cette mesure, les raffineurs auront droit à un bonus de \$2 pour chaque baril de sucre qu'ils livreront au commerce. Des efforts sont faits en ce moment à Ottawa, pour que notre gouvernement prenne des mesures susceptibles de donner un avantage équivalent aux raffineries canadiennes et leur permettre de soutenir la concurrence américaine.

Ce serait une bonne fortune pour le pays si la culture de la betterave prenait enfin racine sur notre sol. A St. Jean d'Iberville, on fait des efforts en ce sens. A une réunion publique composée de plus de 400 personnes, et après qu'on eût discuté les profits particuliers et les avantages généraux de cette nouvelle culture, M. F. G. Marchand, M. P. P., agissant comme président, M. A. Charland en qualité de secrétaire, M. Molleur, M. P. P., secondé par M. J. P. Carreau, présentèrent la motion ci-dessous qui fut unanimement adoptée:

« Que cette assemblée est d'opinion que des mesures immédiates doivent être prises pour l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves à St. Jean, et qu'un comité composé des messieurs suivants soit nommé pour préparer cette organisation:

Pour le Comté de St. Jean.

Lacadie: MM. L. L. Roy, Calixte Bouchard et Joseph Desnoyers.

St. Luc: MM. Pierre Moreau et Ferdinand Manie.

Lacolle: MM. W. H. Vanvliet et B. Marceau.

St. Valentin: MM. Joseph Bissonnet et Eusèbe Girard.

St. Jean (paroisse): MM. J. B. Morcan et Thomas Roy.

St. Jean (ville): MM. F. G. Marchand, Louis Molleur et Jas. Mac'herson.

Comté d'Iberville.

St. Athanase: MM. A. Dufresne, Félix Lapierre et John Munsey.

St. Grégoire: MM. Julien Benoit et Norbert Choquette, fils.

St. Alexandre: MM. Frs. Grosselin et Frs. Ouimet.

St. Sébastien: MM. Luc Lamoureux et Félix Boivin.

St. Georges: MM. Alexis Demers et Lucien Roy.

St. Brigide: MM. W. Murray et Louis LeFebvre.

Que quelques habitants donnent l'exemple, et le mouvement une fois commencé, nos campagnes auront une ressource de plus.

Le gouvernement fédéral vient de publier les règlements concernant la pêche, pour la prochaine saison. Voici les périodes pendant lesquelles la pêche sera interdite, dans la province de Québec:

Poisson blanc, depuis le 10 novembre jusqu'au 13 décembre;

La truite saumonée et la truite des lacs, du 15 octobre au 1er décembre;

La truite de rivière (speckled et brook), du 15 septembre au 1er janvier;

L'achigan, du 15 mai au 15 juin;

Le doré, du 15 avril au 15 mai;

Le maskinongé, du 15 avril au 15 mai.

Les personnes qui enfreindront ces règlements, en prenant à la pêche, attrapant, tuant, achetant ou ayant en leur possession ces poissons pendant ces périodes, seront passibles de l'amende ou de l'emprisonnement.

Les délateurs de telles personnes auront droit à la moitié de l'amende imposée et au paiement de leurs frais et dépenses comme témoins.